



## DÉCLARATION À L'INTENTION DES MÉDIAS

### RÉUNION EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES DE LA SANTÉ SUR LA MALADIE À CORONAVIRUS 2019 (COVID-19)

---

Les Ministres de la santé de la SADC se sont réunis ce 09 mars 2020 au Centre international de conférence Julius Nyerere, à Dar es Salaam, en République unie de Tanzanie.

A dirigé la réunion, le Président du Comité sectoriel des Ministres de la santé de la SADC, l'honorable Ummu Mwalimu, Ministre de la santé, du développement communautaire, du genre, des personnes âgées et des enfants de la République unie de Tanzanie.

Ont participé à la réunion, les États membres de la SADC suivants : Afrique du Sud, Angola, Lesotho, République démocratique du Congo, Malawi, Maurice, Namibie, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

La réunion visait principalement à partager les connaissances et les informations existantes sur la Maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), épidémie qui a eu des effets dévastateurs au niveau mondial depuis son apparition en décembre 2019, et à convenir de la manière d'harmoniser et de coordonner la préparation et la réponse à la maladie COVID-19 dans la région de la SADC.

La réunion a noté que la COVID-19 a été déclarée comme étant une urgence de santé publique de portée internationale (PHEIC) par l'Organisation mondiale de la santé le 30 janvier 2020 et qu'elle entraîne des impacts négatifs potentiels importants.

La réunion a également suivi des présentations à ce sujet effectué par l'Organisation mondiale de la santé et le représentant du Gouvernement chinois. À cet effet, elle a pris note de la situation mondiale de la COVID-19 et des mesures prises au niveau mondial.

La réunion a pris note de l'état de préparation des États membres en ce qui concerne la COVID-19 et a exhorté les États membres à mettre en place des plans nationaux de préparation et de réaction ainsi que des fonds d'urgence en vue de combler les lacunes en matière de prévention, d'atténuation des impacts et d'autres interventions.

La réunion a également exhorté les États membres à instituer des mécanismes d'évaluation par les pairs afin de valider les rapports d'auto-évaluation sur l'état de préparation par l'OMS et le Centre de contrôle des maladies pour l'Afrique (*Africa CDC*). Par ailleurs, elle a demandé aux partenaires internationaux de coopération de soutenir les États membres dans l'élaboration, la mise en œuvre des plans nationaux et la mobilisation des ressources nécessaires pour le développement des infrastructures liées à la santé.

La réunion a convenu que les États membres établiront des mécanismes cohérents de partage d'informations sur les questions relevant de la santé publique transfrontalière, et que le Comité technique de coordination et de suivi de la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur la santé, composé des Directeurs de la santé publique et des Directeurs des services médicaux, sera rétabli et son mandat élargi.

Les Ministres ont chargé le Comité rétabli de travailler en partenariat avec les structures de gestion des catastrophes et d'autres institutions pertinentes au niveau des États membres et des régions, ainsi qu'avec d'autres secteurs du gouvernement (immigration, tourisme, finances et commerce), les Centres africains de contrôle des maladies, le secteur privé et la société civile conformément au mandat élargi.

La réunion a recommandé de suspendre temporairement les réunions régionales « face à face » de la SADC et d'encourager l'utilisation des technologies modernes telles que les vidéoconférences, les webinaires et les appels Skype pour la conduite des réunions jusqu'à l'arrêt de l'épidémie. Cette mesure de suspension temporaire fera l'objet du suivi qui sera assuré par le Président du Conseil des ministres de la SADC avec le concours du Secrétariat de la SADC.

La réunion a exhorté les États membres, en collaboration avec les partenaires techniques, y compris l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et *CDC Africa*, à fournir en permanence une formation et un soutien afin d'améliorer l'état de préparation au niveau national.

La réunion a exhorté également les États membres à prendre des mesures préventives telles que le lavage des mains et la désinfection des surfaces, sur les lieux de travail et dans les foyers.

La réunion a exhorté en outre les États membres à utiliser les services d'achat groupé des médicaments et des produits de santé de la SADC par le biais des dépôts pharmaceutiques (*Medical Stores Department, MSD*).

La réunion a exhorté les États membres de la SADC de mobiliser les ressources internes et d'investir dans les systèmes de santé, le but étant d'assurer la résilience et la sécurité sanitaire

La réunion a en outre exhorté les États membres à aligner les plans nationaux sur les stratégies continentales et à utiliser les structures techniques existantes telles que

l'Équipe de coordination régionale (RCT) des centres de contrôle des maladies pour l'Afrique en Zambie et l'Organisation mondiale de la santé.

La réunion a félicité la Chine, l'OMS et le Centre africains de contrôle des maladies (*Africa CDC*) pour les efforts déployés dans la lutte contre la COVID-19 et s'est engagé à maintenir l'effort de solidarité de la SADC à l'égard de la Chine et d'autres pays touchés par le virus.

La République populaire de Chine a exprimé sa gratitude aux États membres de la SADC et au Secrétariat de la SADC pour avoir manifesté leur solidarité avec la Chine en ces temps difficiles, et a assuré à la réunion que tous les citoyens de la SADC, y compris les étudiants se trouvant en chine, sont pris en charge en termes de prévention et de surveillance, et qu'aucun ressortissant de la région n'y est infecté.

La réunion a également félicité la République-Unie de Tanzanie pour avoir organisé et accueilli la réunion extraordinaire en temps voulu. En outre, elle a remercié les États membres pour les mesures prises au niveau national et pour avoir participé à la réunion.

**Fait à Dar es-Salaam (République-unie de Tanzanie) le 09 mars 2020.**